



Ecole Terra Stella Natura SÀRL

Contrat de formation en Médecine Académique Cycle 1 - 2026-2027

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Date de naissance :

Adresse électronique :

Professions :

Cocontractants :

Ces conditions spécifiques de formation présentent les dispositions contractuelles conclues entre l'école Terra Stella Natura Sarl, représentée par Eric Forestier, Sylvie Muller Forestier et Anthony Van Rossem, nommés ci-après « L'école » et l'apprenant dont le nom figure ci-dessus, concluant ce contrat de formation en Médecine académique.

Conditions spécifiques, conditions générales et charte de l'école

Par la signature du présent contrat et /ou par le paiement de l'acompte (qui vaut acceptation du présent contrat), l'apprenant reconnaît avoir pris connaissance et accepté la charte de l'école ainsi les conditions générales qui s'appliquent au présent contrat.

Formation visée par ce contrat :

L'apprenant s'engage pour une formation de 180h en Médecine académique Cycle 1, dont le contenu est visé dans la plaquette, sur 22,5 jours en week-ends, examens inclus entre le 05.01.26 et le 25.10.27. Une formation de 4h en BLS-AED validée moins de 2 ans à la date de l'examen est demandée pour valider la formation (frais en sus à payer à l'organisme ad-hoc).

Prix de la formation : 2700 frs ; un acompte de non remboursable de 350frs est demandé à l'inscription. Cochez la formule de paiement du solde choisie

- ☐ 2350frs en intégralité au 31.12.25
- ☐ 4 mensualités successives de 587,50frs entre le 31.12.25 et le 31.03.26
- ☐ 10 mensualités successives de 235frs entre le 31.12.25 et le 30.09.27

Lu et approuvé et signé en 2 exemplaires le,

L'apprenant

L'école